

## QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES DE CONTRÔLE ET DE GESTION

### Déchets marins

6.1 Comme l'avait demandé le Comité scientifique l'année dernière (SC-CAMLR-XXI, paragraphe 6.8), le secrétariat a rédigé un document sur la situation actuelle des campagnes d'évaluation nationales sur le suivi des déchets marins et leur impact sur les mammifères et oiseaux marins dans la zone de la Convention (SC-CAMLR-XXII/BG/25).

6.2 La base des données des déchets marins de la CCAMLR contient des données en provenance de 11 sites de la zone 48. Des données collectées conformément aux méthodes standard de la CCAMLR sont disponibles pour trois de ces sites pour un minimum de trois ans. Les Membres, lieux et durées sont indiqués ci-après :

- i) déchets marins échoués sur les rivages : Chili (Cap Shirreff, île Livingston, île Shetland du Sud – de 1993 à 1997) et Royaume-Uni (île Bird, Géorgie du Sud – de 1989 jusqu'à ce jour, et île Signy, Orcades du Sud – de 1991 jusqu'à ce jour);
- ii) déchets marins associés aux colonies d'oiseaux de mer : Royaume-Uni (île Bird – de 1993 jusqu'à ce jour);
- iii) enchevêtrement de mammifères marins dans des déchets marins : Royaume-Uni (île Bird – de 1991 jusqu'à ce jour, et île Signy – de 1997 jusqu'à ce jour);
- iv) souillures d'hydrocarbures : Royaume-Uni (île Bird – de 1993 jusqu'à ce jour).

6.3 Un récapitulatif des tendances présenté au document SC-CAMLR-XXII/BG/25 indique que :

- i) les déchets marins, principalement des articles d'emballage et des engins de pêche, ont atteint un pic au cours de la période 1994–1996 dans l'île Bird et l'île Signy et ont commencé à devenir moins importants après cette période;
- ii) le niveau des déchets marins trouvés dans les colonies d'oiseaux de mer de l'île Bird a augmenté depuis 1998, les engins de pêche, comme par exemple, les lignes et les hameçons formant la plus grande partie des déchets;
- iii) l'enchevêtrement de mammifères marins (otaries de Kerguelen) dans des déchets à l'île Bird a atteint un pic en 1993 et était moins important jusqu'à 2000. Depuis, un léger accroissement de l'enchevêtrement causé par des courroies d'emballage, des ficelles en plastique et des palangres est observé;
- iv) le nombre d'oiseaux de mer contaminés par les hydrocarbures reste peu élevé.

6.4 Le Comité scientifique remercie le secrétariat de son rapport des informations sur l'état de les tendances des déchets marins et de la présentation de ces informations qui s'est

considérablement améliorée. Il encourage les Membres à travailler avec le secrétariat pendant la période d'intersession pour améliorer la présentation et développer des procédures normalisées pour l'analyse des données collectées sur les débris marins.

#### Campagnes d'évaluation des débris marins sur les plages

6.5 Des campagnes d'évaluation des débris marins sur les plages ont été menées à l'île du Roi George, aux îles Shetland du Sud (SC-CAMLR-XXII/BG/20), à l'île Signy, aux Orcades du Sud (SC-CAMLR-XXII/BG/12) et à l'île Bird en Géorgie du Sud (SC-CAMLR-XXII/BG/10). Les débris associés aux opérations de pêche, notamment les courroies d'emballage en plastique dominaient dans tous les secteurs.

#### Enchevêtrement des mammifères marins dans les débris marins

6.6 La déclaration normalisée de l'enchevêtrement des otaries de Kerguelen dans des débris marins a été effectuée à l'île Signy, aux Orcades du Sud (SC-CAMLR-XXII/BG/13) où un seul animal enchevêtré dans des débris marins a été observé pendant la période du 24 octobre 2002 au 1<sup>er</sup> avril 2003; et à l'île Bird, en Géorgie du Sud (SC-CAMLR-XXII/BG/11) où 25 otaries enchevêtrées dans des débris marins ont été observées pendant la période du 1<sup>er</sup> avril 2002 au 31 mars 2003, soit une réduction de 50% par rapport à l'année précédente. Les matériaux causant le plus d'enchevêtrement étaient des tresses en nylon et des courroies d'emballage en plastique.

#### Débris marins associés aux colonies d'oiseaux de mer

6.7 Les débris marins associés aux oiseaux de mer à l'île Bird, Géorgie du Sud, du 1<sup>er</sup> avril 2002 au 31 mars 2003 sont déclarés dans le document SC-CAMLR-XXII/BG/9. Il y avait 72 articles d'engins de pêche, dont 58 étaient des hameçons et lignes de palangres, soit une réduction par rapport à l'année précédente mais les débris marins restent toujours plus élevés que les niveaux enregistrés de 1993 à 1998.

#### Oiseaux de mer et mammifères marins mazoutés

6.8 Onze cas de contamination aux hydrocarbures de grands albatros, d'albatros à sourcils noirs et d'albatros à tête grise ont été enregistrés à l'île Bird en Géorgie du Sud entre le 1<sup>er</sup> avril 2002 et le 31 mars 2003 (SC-CAMLR-XXII/BG/9). Dans tous les cas, un ou deux pour cent seulement du plumage des oiseaux était mazouté et la réussite de la reproduction ne semblait pas compromise.

## Soumission des données sur les débris marins

6.9 E. Fanta déclare que le programme antarctique brésilien a ramassé des débris marins dans la baie de l'Amirauté, à l'île du Roi George, dans les îles Shetland du Sud, ces 20 dernières années. Toutefois, elle admet qu'il est toujours difficile de soumettre ces données dans le format standard de la CCAMLR.

6.10 D. Torres déclare que le Chili continue de collecter des débris marins au cap Shirreff, dans l'île Livingston, dans les îles Shetland du Sud, en collaboration avec les Etats-Unis mais que ces données n'ont pas été soumises au secrétariat dans le format standard de la CCAMLR. D'après lui, les grandes quantités de débris marins, notamment les courroies d'emballage en plastique, semblent indiquer que des opérations de pêche IUU sont menées dans la région et dans la zone de la Convention en général.

6.11 M. Naganobu déclare que, comme les années précédentes, aucun engin de pêche n'a été perdu en mer par les chalutiers japonais pêchant le krill et que tous les filets endommagés ont été incinérés dans les incinérateurs installés à bord de ces navires.

6.12 H. Nion (Uruguay) déclare que, en plus des données sur les débris marins figurant dans le document SC-CAMLR-XXII/BG/20, aucun enchevêtrement de mammifères marins dans des débris marins, aucun débris marins associés aux colonies d'oiseaux de mer ou d'oiseaux de mer ou de mammifères marins mazoutés n'ont été observés à l'île du Roi George, dans les îles Shetland du Sud.

6.13 D. Chmiel (Pologne) déclare qu'aucun engin de pêche n'a été perdu en mer et qu'aucun débris marin n'a été observé au cours des opérations de pêche au krill de la Pologne. Les courroies d'emballage en plastique ont été coupées et incinérées à bord du navire conformément à la mesure de conservation 25-01.

6.14 Le Comité scientifique note que très peu de Membres ont fourni des informations sur les débris marins en utilisant les formulaires de déclaration types de la CCAMLR et demande que ces données soient soumises pour que le Comité scientifique puissent examiner plus facilement l'état et des tendances des débris marins (SC-CAMLR-XXI, paragraphe 6.23).

6.15 D. Torres avise le Comité scientifique que le ministère de la santé publique du Chili a organisé, du 20 au 22 août 2003 à Punta Arenas au Chili, le séminaire intitulé "VIDA CHILE" ayant pour thème "Pour une vie plus longue et plus abondante dans la région de Magellan". Un document intitulé "Problème des débris marins en Antarctique" y a été présenté. A la suite de ce séminaire, l'INACH (Institut antarctique du Chili) et l'université de Magellan proposent de développer un plan éducatif pour résoudre les questions des débris marins dans la région de Magellan en suivant les protocoles mis en place par la CCAMLR.

6.16 Le Comité scientifique se réjouit de recevoir un compte rendu de la contribution de la CCAMLR dans le contrôle des débris marins dans les régions situées en dehors de la zone de la Convention, en particulier dans une région qui a de nombreux liens directs, tant par les opérations logistiques que par les opérations de pêche, avec l'Antarctique.

## Populations de mammifères et d'oiseaux marins

6.17 Le Comité scientifique prend note des nouvelles données sur l'état et les tendances des populations d'albatros et de pétrels (annexe 5, paragraphes 6.138 à 6.165) en fonction de la révision de l'état de conservation globale de certaines espèces de la dernière édition (2003) de la Liste rouge UICN/BirdLife International des espèces menacées (WG-FSA-03/101). Bien que la plupart des nouvelles données proviennent de populations se trouvant en dehors de la zone de la Convention, il est particulièrement alarmant de constater que les quatre espèces d'albatros (albatros à sourcils noirs, albatros à bec jaune de l'océan Indien et de l'océan Atlantique et albatros fuligineux) qui fréquentent la zone de la Convention, répondent désormais aux critères internationaux de risque d'extinction global accru.

6.18 A. Constable remarque également que l'on cherche depuis un certain temps à évaluer les données démographiques relatives aux tendances des populations. Il suggère d'incorporer celles-ci dans la prochaine révision quinquennale de l'état et des tendances des populations des mammifères et d'oiseaux marins.

6.19 Le Comité scientifique recommande de planifier cette révision pendant les réunions du WG-EMM et du WG-IMAF de l'année prochaine. Les groupes de travail sont priés d'élaborer les attributions de cette révision et de considérer les groupes et individus dont l'expertise et la participation seraient les plus utiles. Ils devraient préparer des propositions pour que cette révision fasse l'objet d'une discussion à la réunion du Comité scientifique de l'année prochaine.

6.20 Le Comité scientifique note que le WG-EMM a examiné 14 documents sur l'état et les tendances dans les populations de mammifères et d'oiseaux marins au sud-ouest de l'océan Indien (annexe 4, paragraphes 4.60 à 4.69). Plusieurs espèces d'oiseaux de mer, notamment les albatros fuligineux et les albatros à bec jaune ainsi que les manchots papou, les gorfous sauteurs et les gorfous macaroni, révèlent un déclin à long terme dans la taille de leur population. Ce déclin est attribué à la mortalité accidentelle survenant au cours des opérations de pêche, à des maladies aviaires et à une performance reproductive réduite. Par contre, les populations de manchots royaux et d'otaries de Kerguelen, qui tous deux s'alimentent principalement de myctophidés, se sont considérablement accrues dans de nombreux sites.

6.21 Le Comité scientifique estime que les informations provenant du sud de l'océan Indien démontrent jusqu'à quel point certains oiseaux de mer sont touchés par la mortalité accidentelle liée aux opérations de pêche, par les réductions périodiques des ressources alimentaires liées aux changements climatiques dans l'océan Austral et qu'il serait peut-être utile de comparer les réactions des prédateurs aux changements dans les ressources en nourriture dans les écosystèmes axés sur le krill et les écosystèmes qui ne le sont pas.